



Umberto Assabese

Depuis sa création en 2008, GSA Logistics se positionne comme un « Supply Chain Specialist » en déployant ses compétences dans les domaines de l'entreposage et du transport. Chez GSA, les dirigeants sont aussi des actionnaires de la société, garantissant ainsi une forte implication de tous dans le développement, la gestion et les prises de décisions. GSA est organisé comme un grand groupe, comme l'explique Umberto ASSABESE,

## GSA LOGISTICS // Supply Chain

### Global Services Automotives SAS La croissance en marche !

Directeur Général « *Nous sommes spécialistes du secteur Automotive avec une activité plus particulièrement marquée dans le domaine des pneumatiques* », poursuit-il. Réception, stockage, préparation, conditionnement à façon, expédition, la société intervient sur toute la Supply Chain. GSA se diversifie dans d'autres secteurs notamment dans les boissons alcoolisées

et envisage son développement en s'étendant à d'autres secteurs comme les pièces détachées et le e-commerce.

Après le renouvellement d'un important contrat avec Pirelli mais aussi la signature de deux nouveaux partenariats avec Goodyear et Portmann, GSA assure un taux de croissance de plus de 20% en 2015. Une croissance qui se veut interne mais aussi externe pour ce

spécialiste français qui ne se « ferme pas les portes de l'Europe... » ,ni la possibilité d'un rapprochement capitalistique. Pour parfaire ses ambitions GSA ne s'arrête pas là. En lançant la construction d'un nouvel entrepôt de 60 000 m2 en région parisienne opérationnel dès 2017, GSA se dote d'une nouvelle plateforme qui, par les différentes classes ICPE en prévision, lui permettra d'atteindre ses objectifs de développement sur les nouveaux secteurs identifiés.



#### CONTACT

Tél. 01 34 31 92 97 (prix appel local)  
[www.gsa-logistics.com](http://www.gsa-logistics.com)



## APTH // Formation en sécurité des transports

### Votre partenaire formation

Déjà 40 ans que l'Association pour la prévention dans le transport d'hydrocarbures (APTH), agréé par le ministère des Transports, dispense plus de 60 formations obligatoires dans le cadre de l'ADR (Réglementation du Transport de Marchandises Dangereuses). Rencontre avec Jean-Paul Millereau, Directeur général de l'APTH.

#### PÉDAGOGIE

« Notre expertise nous permet de dispenser des formations ADR 8.2, 1.3 et Conseiller à la sécurité. La pédagogie est primordiale car nous nous adressons à des stagiaires qui ont besoin de concret. Nous travaillons beaucoup avec les images

et les vidéos pour créer un support. Nos quelque 50 formateurs, issus du monde industriel, agrémentent leurs discours d'anecdotes terrain, pour une compréhension immédiate. »

#### FORMATIONS SITES CHIMIQUES ET SEVESO

« Forte de son expérience sur la dangerosité des produits et des situations, l'APTH a été référencée par l'Union des Industries Chimiques pour délivrer des formations pour les sous-traitants travaillant dans les sites chimiques et les établissements classés Seveso. »

#### VERSION 2.0 : e-Learning

« Nous avons développé des

solutions d'apprentissage en e-learning. Chacun peut ainsi apprendre à son rythme les modules en fonction de son temps disponible. A la fin de chaque module, ses connaissances sont vérifiées par un QCM. Nous sommes aussi capables de créer des formations sur-mesure en fonction des attentes de nos entreprises clientes. »

#### L'ARRIMAGE ET LE CALAGE DES CHARGES

« Un quart des accidents ou incidents impliquant un camion est imputable à un défaut d'arrimage. Ce secteur est difficile à appréhender seul, tant en termes de législation que de technicité. Nous dispensons cette



formation, avec des formateurs expérimentés, au sein de notre centre technique du Creusot ou directement en entreprise. »

#### SUIVI

« A l'issue de chaque formation, nous offrons un livret de synthèse à chaque participant. Contenant l'ensemble des thèmes développés au cours du stage, cet ouvrage illustré lui permet de poursuivre sa formation au-delà des quelques jours du stage. »

#### CONTACT

Tél. 01 41 37 80 87  
[www.apth.fr](http://www.apth.fr)